

BULLETIN

# Trouver



# l'argent<sup>MC</sup>

VOL. 3 • NUMÉRO 2 • PRINTEMPS 2006

## Les objectifs de placement à long terme exigent des rendements sur l'investissement à long terme.

Tout en étant réaliste quant au type de rendement que vous pouvez attendre de vos épargnes RER, vous devez vous assurer que votre RER ne piétine pas alors qu'il pourrait accélérer la croissance de vos épargnes.

En matière d'épargne retraite, il faut penser à long terme. Si vous avez placé vos cotisations à un RER dans un compte d'épargne pour prendre le temps de déterminer quel type d'investissement à long terme vous convient le mieux, le temps est venu d'examiner de plus près comment vous placez votre argent.

### Stratégies de croissance pour votre RER.

Envisagez d'investir dans des actions par l'intermédiaire de fonds communs de placement. Par le passé, les placements en actions ont offert de meilleurs rendements que les placements en espèces et à revenu fixe. Ils peuvent également contribuer à faire croître votre RER beaucoup plus rapidement qu'un compte d'épargne. À titre d'exemple, les fonds communs de placement équilibrés ont fourni dans le passé un rendement moyen composé de 8 %, et davantage à long terme, comparativement à un taux de 3 % que peut vous offrir un compte d'épargne à taux d'intérêt élevé. David Bach, conseiller spécial de la Banque Scotia et auteur de best-sellers internationaux, donne aux Canadiens le conseil suivant : «Il ne suffit pas de cotiser à votre RER. Vous devez faire fructifier votre argent, surtout si vous voulez profiter du pouvoir de la croissance composée!» Suivre ce conseil peut augmenter d'une manière importante le montant d'épargne dont vous disposerez au moment de la retraite.

Que signifie la retraite et comment s'y préparer?

2

Un taux d'intérêt garanti et le potentiel de rendement du marché boursier

3

Un placement sans tracas pour la retraite

4

Si vous êtes plus à l'aise d'investir dans des CPG, recherchez des moyens de maximiser le potentiel de rendement. Pensez à échelonner vos CPG afin de disposer d'une plus grande souplesse d'investissement pour profiter des fluctuations des taux d'intérêt. L'échelonnement vous permet d'espacer les échéances de façon à renouveler ou à réinvestir une portion de vos placements chaque année. Ainsi, si les taux d'intérêt augmentent, vous pouvez réinvestir une partie de vos placements à un meilleur taux d'intérêt, et s'ils baissent, seulement une partie de vos placements sera réinvestie à un taux moindre. Sur une période de temps plus longue, cette stratégie d'échelonnement permet de niveler les fluctuations des taux d'intérêt.

Ce qu'il faut retenir, c'est que plus longtemps vous attendez pour prendre une décision de placement à long terme, plus vous pouvez perdre d'argent. Il est maintenant temps de revoir vos placements et d'en assurer la diversification pour profiter d'une croissance à long terme. Avec le temps, cela pourrait se traduire par des milliers de dollars de revenu supplémentaire.

Parlez-en à un conseiller de la Banque Scotia qui évaluera votre portefeuille de placement et fera des recommandations qui respectent votre tolérance au risque et votre horizon temporel de placement pour la réalisation de vos principaux objectifs financiers.

 Groupe Banque Scotia<sup>MC</sup>

La vie. L'argent.  
Une question d'équilibre.<sup>MC</sup>

# Que signifie la retraite et comment s'y préparer?

Le concept de «l'âge d'or» de la retraite, la liberté de faire tant de choses agréables que nous n'avons jamais eu la chance de faire avant, a été largement popularisé par la génération qui a précédé les baby-boomers. La retraite était, pour cette génération, une récompense bien méritée compte tenu de tout ce qu'elle avait traversé – des guerres difficiles, la dépression et la création de la plus importante période de prospérité économique jamais vue.

Aujourd'hui, le Canada se prépare à une autre vague de retraites. Et cette fois-ci, ce sont les baby-boomers. Il ne s'agit donc plus de savoir comment planifier sa retraite, mais comment planifier une retraite confortable et, dans certains cas, plus tôt que la génération précédente. La question de l'heure consiste à savoir comment nous vivrons notre retraite pour en profiter au maximum. Et la principale crainte est de manquer d'argent. Chacun doit donc faire un effort pour déterminer combien il aura besoin d'argent selon son plan de retraite. De nos jours, beaucoup de Canadiens retraités n'arriveront pas à toucher un revenu de retraite équivalant à environ 70 % à 80 % du revenu avant la retraite.

Selon Statistique Canada, le nombre de personnes susceptibles de prendre une retraite anticipée a pratiquement doublé depuis un quart de siècle, pour atteindre près de 9 millions de personnes. Le problème, c'est que le tiers d'entre eux n'ont pas épargné suffisamment pour faire tout ce qu'ils souhaitent. Par conséquent, plusieurs retraités ne prendront pas une retraite complète ou prendront une retraite par étape en réduisant leur semaine ou leur année de travail, en travaillant à temps partiel ou à contrat.

Plusieurs personnes se laisseront glisser vers la retraite, une étape à la fois, selon ce que leur permet leur revenu. Parce que nous ne savons pas combien de temps nous vivrons ou combien de temps nous serons en santé, plusieurs d'entre nous se retrouveront dans cette situation.

## ***Pensée du jour***

*Lorsqu'un homme prend sa retraite et que le temps ne revêt plus autant d'importance, pourquoi ses collègues lui offrent-ils généralement une montre?*

- R.C. Sherrif

## **Quelques éléments de base valables pour la plupart des retraités.**

Même si la retraite peut signifier différentes choses pour différentes personnes, voici quelques conseils pour planifier la vôtre :

- Définissez à l'avance ce que signifie la retraite pour vous. Cela vous aidera à prendre des décisions importantes quant à la façon de la financer, au revenu supplémentaire dont vous aurez besoin, aux types de placement à effectuer et au niveau de rendement dont vous avez besoin.
- Choisissez l'endroit où vous voulez vivre. Ensuite, vous devez faire un peu de recherche pour déterminer combien votre style de vie vous coûtera dans ce nouvel endroit. Essayez d'évaluer et de calculer tout changement de vie important que vous prévoyez, par exemple des voyages fréquents ou de nouveaux passe-temps.
- Prévoyez un fonds d'urgence, en plus de votre fonds de retraite, pour les dépenses imprévues.
- Ne croyez pas avoir manqué votre but si vous prenez votre retraite avec un revenu moindre que les 70 % à 80 % recommandés. N'oubliez pas que vous n'aurez plus à épargner en vue de votre retraite et d'autres dépenses coûteuses. Votre prêt hypothécaire ou les études de vos enfants seront sans doute déjà payés.
- Ayez une assurance pour vos besoins en matière de soins de santé.
- Gardez votre police d'assurance vie à jour. Ainsi, vous aurez une autre dépense de moins à prévoir pendant votre retraite.

En ayant à l'esprit ces simples conseils, vous aurez moins de difficultés à mettre votre plan de retraite à exécution afin de tirer le maximum de votre revenu et de vos années de retraite.

# Un taux d'intérêt garanti et le potentiel de croissance du marché boursier.

Si, en tant qu'épargnant, vous recherchez la sécurité d'un taux d'intérêt minimum garanti, la protection du capital et le rendement potentiel du marché boursier, optez pour le CPG *OptiBourse*<sup>MC</sup> de la Banque Scotia.

Grâce au CPG *OptiBourse*, votre régime d'épargne retraite, enregistré ou non, ou votre régime de revenu de retraite, pourra bénéficier des avantages suivants :

- un taux d'intérêt annuel garanti, déterminé au moment où vous placez votre argent;
- la possibilité de gagner un revenu supplémentaire lié au rendement des actions de premier ordre des banques et des services aux collectivités canadiens;
- la sécurité de savoir que votre capital investi est garanti.

Pour en savoir davantage, parlez-en à votre représentant de la Banque Scotia ou visitez le site [www.banquescotia.com/cpgoptibourse](http://www.banquescotia.com/cpgoptibourse)

Le CPG *OptiBourse* est un placement non remboursable d'une durée de cinq ans. Le capital garanti et l'intérêt additionnel, s'il en est, sont versés à l'échéance. L'intérêt annuel garanti est versé à l'échéance ou, s'il y a lieu, annuellement. Les modifications de l'indice *OptiBourse*<sup>MC</sup> peuvent avoir une incidence sur le montant de l'intérêt supplémentaire à verser. Le rendement supplémentaire potentiel est fonction du taux de participation et de la valeur moyenne de l'indice à certains points précis. Pour obtenir plus de renseignements concernant ce CPG, l'indice, le calcul des intérêts et les versements, veuillez vous adresser à une succursale de la Banque Scotia au Canada ou visiter le site [www.banquescotia.com/cpgoptibourse](http://www.banquescotia.com/cpgoptibourse)

## *Vous êtes plus riche que vous ne le pensez.*<sup>MC</sup>

### **La plupart des propriétaires disposent d'une petite fortune**

Votre maison pourrait bien être votre investissement le plus important; vous disposez peut-être d'une importante valeur acquise qui vous permettrait d'emprunter à des taux d'intérêt bas. Si vous planifiez faire des rénovations, petites ou grandes, dans votre maison, vous pouvez utiliser cette valeur acquise comme source de financement\*. Empruntez le montant dont vous avez besoin en fonction du type de rénovations que vous effectuez et au moment où vous en avez besoin.

En utilisant la valeur acquise sur votre maison, vous pouvez emprunter, dans bien des cas, jusqu'à 90 % de cette valeur à des taux d'intérêt bas et épargner des centaines de dollars en frais d'intérêt. Les rénovations que vous effectuez grâce à cet emprunt peuvent accroître la valeur de votre maison et votre capacité d'emprunt future.

Enfin, il ne faut pas oublier que des rénovations bien planifiées vous permettent d'apprécier davantage votre maison et d'en accroître la valeur. Discutez de vos besoins de financement pour vos travaux de rénovation avec votre représentant de la Banque Scotia pour connaître la solution qui vous convient le mieux.

\* Sous réserve de l'approbation de crédit. Des frais d'évaluation et de demande peuvent s'appliquer.



# Un placement sans tracas pour la retraite.

Le XXI<sup>e</sup> siècle nous présente l'avenir de la planification de la retraite. Les nouveaux produits de placement et stratégies d'investissement à long terme modifient la façon dont nous gérons nos placements de retraite.



Nos objectifs financiers, notre capacité d'épargne et notre horizon de placement changent tout au long de notre vie, nous obligeant à modifier nos stratégies de placement en fonction de ces circonstances

nouvelles. Ainsi, à l'approche de votre retraite, votre stratégie de placement dynamique devrait faire place à une stratégie de placement plus prudente, qui protégera et préservera vos avoirs en vue de votre retraite, tout en maintenant certains placements axés sur la croissance.

## Laissez le soin aux experts de rajuster votre portefeuille.

Pour plusieurs d'entre nous, modifier ses stratégies de placement au fil du temps, de même que la connaissance et la recherche que cela exige peuvent représenter tout un défi, surtout avec toutes les possibilités de placements offertes de nos jours. Cependant, cette gestion continue des placements peut se faire avec très peu d'effort de votre part.

Les *Fonds Scotia Vision*<sup>MC</sup>, une famille de fonds axés sur le cycle de vie, rajustent automatiquement la composition de

l'actif afin de maximiser le rendement de votre placement et d'en réduire les risques à chaque étape. Ces fonds sont gérés et rajustés régulièrement par un gestionnaire de portefeuille professionnel, selon des modèles de placement éprouvés utilisés par les régimes de pension institutionnels.

## Comment fonctionnent les fonds axés sur le cycle de vie.

Quel que soit votre objectif à long terme (retraite, études des enfants, résidence secondaire), tout ce que vous avez à faire est de fixer une date et de laisser le soin aux *Fonds Scotia Vision* de gérer vos placements et d'en rajuster la composition pour vous. Les *Fonds Scotia Vision* font appel à une stratégie unique de gestion de la répartition de l'actif en tenant compte de la date à laquelle vous voulez atteindre votre objectif – que ce soit dans cinq ans ou vingt-cinq ans. La composition du portefeuille est rajustée par la suite pour devenir plus prudente au fur et à mesure que votre but approche.

Il y a huit *Fonds Scotia Vision*, chacun constitué d'un portefeuille diversifié et d'une composition de l'actif précise, vous permettant de choisir le portefeuille qui vous convient le mieux en fonction du moment où vous voulez atteindre votre but et de votre tolérance au risque.

Si cette solution de placement vous semble intéressante, adressez-vous à un conseiller de la Banque Scotia qui vous montrera comment tirer profit d'une planification automatique de vos placements grâce à un fonds commun de placement axé sur le cycle de vie.

Le Groupe Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse et Placements Scotia Inc.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Le présent bulletin fournit des renseignements d'ordre général sur la planification des placements à l'intention des particuliers; il ne prétend pas fournir des conseils de placement et ne doit pas être interprété comme tel. Les lecteurs devraient consulter un conseiller ou un représentant de la Banque Scotia.

Les Fonds communs Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse dotée d'une personnalité juridique distincte. Un placement dans un fonds commun peut donner lieu à des commissions ou frais de suivi, de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Ce document est disponible dans toutes les succursales de La Banque de Nouvelle-Écosse, de Trust et Banque Scotia, de ScotiaMcLeod, de Placement direct ScotiaMcLeod et auprès des courtiers indépendants autorisés. Les fonds communs ne sont pas garantis ni assurés, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se répéter.